

FINANCES COMMUNALES : Gérer le budget de la commune

Formation d'approfondissement



Formation du mercredi 15 juin 2022

COLLECTIVITE

M, Mme (Nom-Prénom).....

Fonction.....

N° tel mobile (en cas d'urgence) :

Médiathèque – L'Esplanade (à côté de la Mairie)
19 bis avenue de l'Union
Salle Jean Ferrat
16710 SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE

Participera le mercredi 15 juin 2022

COUT DE LA FORMATION

350 euros par personne pour les collectivités adhérentes
Majoration de 20% par personne pour les collectivités non adhérentes

FINANCEUR

Caisse des Dépôts (DIF Elu)
à compter de 2022
vous devez vous inscrire
sur le site « **MON COMPTE FORMATION** »
avant le 30/05/2022

Collectivité ou Elu
bulletin d'inscription à envoyer à l'AMf16
avant le 30/05/2022

☞ L'association se réserve la possibilité d'annuler la séance si les conditions à son bon déroulement ne sont pas réunies (nombre de participants insuffisant...)

☞ **L'annulation totale ou partielle du fait du participant, doit être signifiée à l'Association 7 jours avant la formation.** En cas d'absence non justifiée (certificat médical...) **l'Association facturera la totalité de la prestation.**

PAUSE DEJEUNER : si le contexte sanitaire le permet. Des renseignements vous seront communiqués ultérieurement

REPONSE à ENVOYER à
l'Association des Maires de la Charente
30 rue Denis Papin, 16000 Angoulême
☎ : 05 45 68 53 21
@ : contact@amf16.fr